

UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES – FACULTE DE DROIT

ARC : « CONTENTIEUX STRATÉGIQUE : UTILISER LES TRIBUNAUX POUR OBTENIR UN CHANGEMENT SOCIAL ? LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'IMPUNITÉ DANS LES ARÈNES JUDICIAIRES »

**APPEL A CANDIDATURE pour un poste de
Post-doctorant-e**

Dans le cadre de l'Action de Recherche Concertée (ARC) « *Contentieux stratégique : utiliser les tribunaux pour obtenir un changement social ? Lutte contre la pauvreté et l'impunité dans les arènes judiciaires* » <http://arc-strategic-litigation.ulb.ac.be/>, l'Université libre de Bruxelles lance un appel à candidatures pour **un poste de Post-doctorant-e**.

Ce projet de recherches est mené sous la direction coordonnée de Vaios Koutroulis (Centre de droit international, ULB), Arnaud Nuyts (Centre de droit privé, ULB), Julie Ringelheim (Centre de philosophie du droit, UCL), Annemie Schaus (Centre de droit public, ULB) et Barbara Truffin (Centre d'histoire du droit et d'anthropologie juridique, ULB).

Descriptif du projet de recherches

La recherche part du constat de l'augmentation, dans différents systèmes juridiques, du phénomène du recours stratégique aux tribunaux. Cette pratique a été théorisée dans la littérature anglophone sous l'expression « *strategic litigation* ». D'abord observée dans les pays de *common law*, elle s'est développée, plus récemment, dans les pays de tradition civiliste et s'est étendue aux juridictions internationales.

Dans le champ des droits de l'homme, on désigne par *strategic litigation (SL)* l'usage du recours en justice dans le but de provoquer une évolution du droit – par le biais d'un changement de jurisprudence ou d'une réforme législative ou politique – en accord avec certaines valeurs ou idéaux collectifs. Les initiateurs d'une *SL* sont généralement des organisations non gouvernementales (ONG) ou des avocats militants. Ils sélectionnent des cas emblématiques, ou se joignent à des affaires en cours jugées représentatives, dans le but d'induire, à travers la décision judiciaire, un changement à dimension sociale ou politique. Mais dans le domaine du droit économique, on observe un autre usage de l'expression *SL* : dans ce contexte, ce terme vise l'utilisation du recours en justice par des entreprises dans le but de promouvoir leurs intérêts économiques propres d'une manière qui va au-delà de l'objet du litige, par exemple, pour intimider des concurrents, comme instrument de communication ou en vue d'imposer une nouvelle interprétation du droit favorable à leurs intérêts.

La recherche proposée vise à étudier l'importation de la pratique de la *SL* dans deux contextes juridiques dans lesquels elle a jusqu'ici été très peu étudiée : *primo*, le droit belge en tant qu'exemple de droit de tradition civiliste et situé dans l'espace juridique européen ; *secundo*, le droit international.

Elle s'articulera autour de trois axes thématiques :

1. la lutte contre la pauvreté par la promotion des droits économiques et sociaux ;
2. la lutte contre l'impunité dans les cas de violations graves et massives des droits fondamentaux et
3. le recours stratégique aux tribunaux par des entreprises pour promouvoir leurs intérêts économiques.

Lire le descriptif détaillé du projet <http://arc-strategic-litigation.ulb.ac.be/>

Détails du poste

Le ou la post-doctorant-e coordonnera avec les promoteurs les activités du projet. Le ou la post-doctorant-e contribuera également à la rédaction d'éléments de synthèse de la littérature contemporaine sur les sujets traités et/ou d'un article scientifique.

Conditions du poste : Contrat à durée déterminée d'une durée de 12 mois, renouvelable une fois à **partir du 1^{er} octobre 2017**.

Profil souhaité

Les candidat.e.s doivent avoir un doctorat en sciences juridiques, en sciences sociales ou politiques ou en philosophie et une expérience de recherche sur l'une ou l'autre des thématiques du projet (voir <http://arc-strategic-litigation.ulb.ac.be/>). **Compétences requises :** Capacité de synthèse, de travail en équipe et de coordination. Maîtrise orale et écrite de l'anglais. La connaissance d'autres langues européennes sera appréciée.

Modalités de candidature : Les dossiers de candidatures en français comportant un CV détaillé, une lettre de motivation et les noms et coordonnées (email et téléphone) de deux personnes de référence qui pourront être contactées le cas échéant sont à envoyer avant le **15 août 2017** à l'adresse aschaus@ulb.ac.be, ainsi qu'une brève ébauche d'un projet de recherche s'inscrivant dans un ou plusieurs des trois axes thématiques indiqués dans le descriptif du projet (entre 1500 et 2500 mots) ;

La date limite du dépôt du dossier de candidature est le **31 juillet 2017**.

Les candidatures doivent être envoyées par courriel électronique en format PDF à Nadia Seront (nseront@ulb.ac.be - arcstrlt@ulb.ac.be) dans un message comportant comme objet « Candidature post-doctorat ARC contentieux stratégique ».

Toute information complémentaire peut être obtenue auprès du Prof. Annemie Schaus (aschaus@ulb.ac.be)

Les candidat.e.s présélectionné.e.s seront invité.e.s à un entretien oral de sélection dans le courant du mois d'août et seront fixé(e)s à la fin du mois d'août.